



Prot. N° 1.142/2011

La Nonciature apostolique en France prie les autorités compétentes de bien vouloir donner toutes facilités pour le déplacement aux États-Unis d'un reliquaire contenant les reliques de sainte Marie-Madeleine, du 12 février au 16 mars 2011.

Les reliques seront accueillies dans les diocèses et archidiocèses d'Oakland, Santa Rosa, San Francisco, San José, San Diego, Orange, Los Angeles et San Bernardino.

Pendant la pérégrination aux États-Unis, le Reliquaire sera sous la responsabilité des frères dominicains.

Ce Reliquaire est un bien privé de l'Église Catholique. Il est habituellement entreposé dans la grotte de Sainte-Marie-Madeleine à la Sainte-Baume, diocèse de Fréjus-Toulon (Var – France) et est destiné à être exposé à la vénération des fidèles des différents diocèses des pays où il est accueilli.

Paris, le 25 janvier 2011

